PLAGIAT

Définition

- Acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique, littéraire ou scientifique, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre. Le plagiat est également ce qui est emprunté, copié, démarqué (définition Larousse).
 - → En France, le plagiat est considéré comme une faute morale, civile, commerciale et/ou pénale.
 - → II est assimilé à un vol immatériel.
- Différence entre plagiat et contrefaçon
 - → Contrefaçon = prétendre que ce qui n'est qu'une copie, mais un original (œuvre de l'auteur).

Histoire

Antiquité:

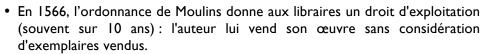
- Vient du grec plagios (oblique, fourbe).
 - → Durant l'Antiquité romaine, le *plagiarus* est celui qui vole les esclaves d'autrui.
 - → Par extension, le latin *plagiare* signifie « voler, dérober ».

Moyen Âge:

- Importance de la tradition orale et bien souvent les œuvres ne sont pas signées.
- Les troubadours et les trouvères se copier mutuellement.
- Certains copistes font commerce des écrits qu'ils ont copié pour leur propre compte.
 - → Le droit d'auteur n'est pas respecté... si tant est qu'il y en ait.

Époque moderne :

- Période de redécouvre de l'Antiquité et donc des manuscrits antiques à la Renaissance.
 - → Diffusion du plagiat importante.



- Au 17ème siècle, apparaît le sens moderne.
 - → Le plagiaire est alors celui qui pille les ouvrages des auteurs.
 - → Synonymes : contrefacteur, copiste, imitateur.
- • Début de controverses à partir du 17ème siècle.
 - → Les grands auteurs n'ont plus besoin d'avoir de mécène pour vivre, la démocratisation du livre et la vente de leurs œuvres leur apportant un revenu.
- La notion de droit d'auteur apparait au cours du 18ème siècle
 - → Devient juridiquement distinct de la contrefaçon.
 - → Pour Diderot, le plagiat est « le délit le plus grave qui puisse se trouver dans la République des lettres ».

Époque contemporaine :

- À partir du 19ème siècle, le plagiat est considéré comme du vol littéraire.
 - → Plagier est depuis le fait de copier un auteur en s'attribuant indûment des passages de son œuvre, l'imiter, le piller, le calquer.
 - → Fait de s'approprier la réflexion et l'analyse d'autrui sans citer la source.
- De nos jours, le plagiat n'empiète plus seulement sur les terrains de l'originalité ou de la moralité.

MAIS, mais aussi sur celui de la propriété.

Plagiat et internet

- 64% de ce qui est publié sur Internet est du copié-collé pur et simple (Julien Cagé, Marie-Luce Viaud et Nicolas Hervé, *L'Information à tout* prix, 2017).
 - → L'abondance de la documentation disponible en ligne rend le plagiat plus facile.

MAIS, aussi plus facile à déceler.

- On estime que quatre élèves sur cinq du collège à l'enseignement supérieur ont recours au « copié-collé » dans leurs devoirs.
- Pour Sylvain Piron, le plagiat est un des symptômes les plus frappants d'un nouveau rapport au savoir
 - → Tout est accessible par tous, en tout lieux et en tout temps grâce à internet.



Fiche réalisée par MétaDoc

Exemples:

- • Wikipédia est régulièrement victime de copié-collé.
- Dans son livre *La Carte et le territoire*, Michel Houellebecq a recopié de longs extraits de Wikipédia. Cette pratique a été reconnue par l'écrivain.
- Dans le domaine de l'enseignement, il existe des sites de vente de copies prêtes à rendre.
- En Allemagne, plusieurs ministres ont dû démissionné après avoir été accusé de plagiat pour leur thèse (Karl-Theodor zu Guttenberg en 2010; Annette Schavan en 2013; Ursula von der Leyen en 2015).

Causes du plagiat

- Pour Nora Roberts, les plagiats seraient dû à une incompétence informationnelle des usagers (rechercher, écrire, évaluer = translittératie).
- Pour Nicole Perreault, la génération Y est celle de l'espace public et du collaboratif.
 - → La faute serait donc à la sensibilisation qui ne leur a pas été prodiguée.
 - → Imitation des pairs = les enseignants devraient donner en citant leur propres sources.